

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
31 MAI 2018 À 19 H 30**

À TOUTES LES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PREMIER PROJET DE RÉOLUTION ADOPTÉ EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE :

**AFIN D'AUTORISER LA CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE AU 370, RUE DES SEIGNEURS
(SECTEUR GRIFFINTOWN)**

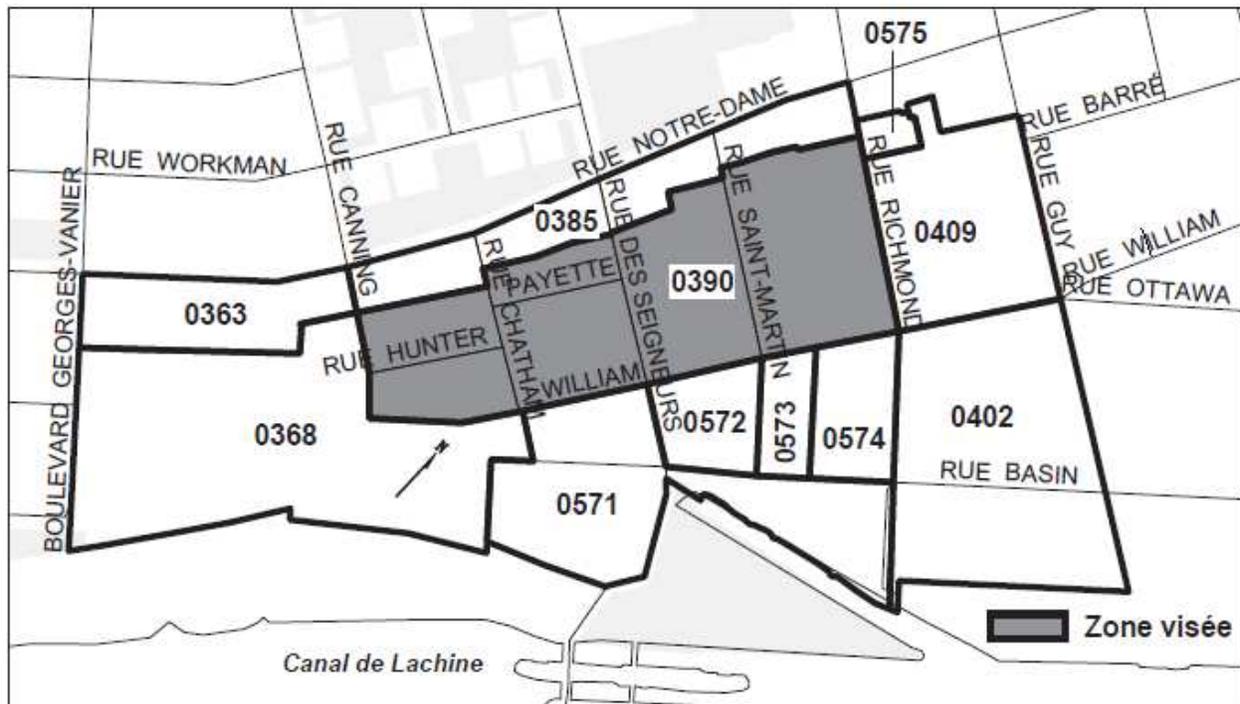
PRENEZ AVIS que, à la suite de l'adoption du premier projet de résolution indiqué ci-dessus lors de sa séance ordinaire du 14 mai 2018, le conseil de l'arrondissement tiendra une assemblée publique de consultation le **31 mai 2018 à 19 h 30** à la mairie d'arrondissement du Sud-Ouest située au 815, rue Bel-Air, à la salle du conseil (2^e étage).

Lors de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera le premier projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce premier projet de résolution vise la démolition de l'immeuble existant et la construction d'un immeuble mixte de 8 étages et 116 logements, avec un rez-de-chaussée commercial de plus de 300 m². Le site du projet est situé dans la partie ouest du quartier Griffintown, délimité par les rues des Seigneurs, William et Payette. Le projet offre un stationnement souterrain de 52 cases accessible par la rue Payette et un stationnement pour vélos ainsi qu'un espace vert accessible publiquement du côté ouest sur la rue William. Les façades possèdent des balcons en loggia. Le projet déroge au Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280) quant à l'usage, au nombre de logements, à la hauteur et à la densité.

Les dispositions de la résolution se rapportant à la hauteur, à l'usage et à la densité sont susceptibles d'approbation référendaire.

Le territoire concerné par ce projet particulier comprend la zone visée 0390 ainsi que les zones contiguës 0363, 0368, 0385, 0402, 0409, 0572, 0573, 0574 et 0575, toutes situées sur l'arrondissement du Sud-Ouest, tel qu'illustré ci-dessous :



Pour connaître le numéro de la zone associée à une adresse précise, vous pouvez consulter la carte interactive de l'arrondissement comme suit :

http://www1.ville.montreal.qc.ca/CartesInteractives/sud-ouest/CI_SO.html, remplir le champ « se localiser » avec l'adresse qui vous concerne, sélectionner la thématique « Zonage et unité de paysage » puis consulter la carte avec le curseur.

Ce premier projet de résolution et le plan détaillé comportant les zones concernées et les zones contiguës sont disponibles pour consultation au Bureau Accès Montréal situé au 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h.

Montréal, le 17 mai 2018

La secrétaire d'arrondissement
Caroline Thibault, avocate